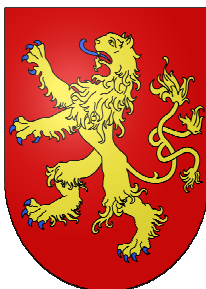


COMMUNE DE SORAL



RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER EXERCICE 2013



Présenté au Conseil municipal le 17 novembre 2014
par M. Raoul FLOREZ, maire

AVANT-PROPOS

Selon l'article 48, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, le maire est chargé de présenter au Conseil municipal, un compte-rendu administratif annuel. Ce document sera ensuite distribué dans tous les ménages de notre commune.

Le rapport annuel qui vous est présenté porte sur la dernière année complète de la législation en cours, soit du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Madame l'adjointe, Monsieur l'adjoint,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Cette année 2013 fut sans conteste une année marquante au vu du nombre de changements importants au sein de son exécutif ainsi qu'au sein de son bureau. Son exécutif s'est considérablement modifié puisqu'après avoir repris le flambeau fin 2012 et mon élection à la fonction de maire, validée par le Conseil d'Etat le 23 janvier 2013, mon poste d'adjoint devenait par conséquent vacant.

La date de l'élection complémentaire d'un-e adjoint-e a été fixée au 9 juin 2013. M. Gérard Fontaine, seul candidat en lice pour occuper cette fonction, a été, selon l'arrêté du Conseil d'Etat du 27 février 2013, nommé au poste d'adjoint au maire de la commune de Soral.

Au sein de son bureau, une page s'est tournée à Soral le 30 septembre 2013. Après avoir occupé le poste de secrétaire général de la commune de Soral pendant près de 40 ans, M. Daniel Fontaine a fait valoir son droit à une retraite bien méritée. Pendant les mois précédents son départ, il aura su transmettre le flambeau et tout son savoir, ô combien précieux, à notre nouvelle secrétaire générale Mme Manuela Rabunal-Paz.

Je le remercie chaleureusement pour son engagement, son efficacité et son sérieux pendant toutes ces années où il aura, fort de son expérience, su soulager et décharger des travaux administratifs tous les membres des exécutifs successifs. Il faut également noter que pendant ces nombreuses années, M. Fontaine s'est occupé de toute la comptabilité communale. Cette tâche demande un très grand travail minutieux et précis. Il faut aujourd'hui relever que pendant toutes ces années la section financière du service de surveillance des communes du canton de Genève a toujours signalé la bonne tenue de la comptabilité effectuée par M. Fontaine. Mes meilleurs vœux l'accompagnent et je le félicite pour cette longue carrière, la qualité de son travail aura été à la hauteur de la qualité de la personne... Bonne retraite...

Je tiens à remercier également :

- Tous les membres du Conseil municipal pour leur assiduité aux séances du Conseil municipal et pour les différentes tâches qu'ils accomplissent tout au long de l'année dans les différentes commissions.
- Mme Maria Claret, adjointe, responsable de plusieurs dicastères, pour sa disponibilité, sa très bonne collaboration et le sérieux dans l'exécution de ses divers mandats.
- Monsieur Gérard Fontaine, adjoint, qui a su, au fil des mois, reprendre des dossiers importants et s'investir totalement dans sa nouvelle fonction à ma grande satisfaction.

J'aimerais souligner que le mandat des membres de l'exécutif et plus particulièrement celui des adjoints de notre commune devient de plus en plus chargé en raison de l'accroissement des tâches que l'Etat nous confie et du nombre important de projets en cours. Il est pour moi primordial de pouvoir compter sur leur pleine collaboration et leur sérieux dans tout ce qu'ils accomplissent. Pour

cela, je leur réitère mes remerciements et les félicite pour leur travail, leur sérieux et leur bonne humeur.

- Notre nouvelle secrétaire générale, Mme Manuela Rabunal-Paz pour les nombreuses tâches administratives et comptables qui lui incombent et pour son total engagement depuis sa nomination à s'acquitter de tout avec beaucoup de professionnalisme.
- Notre secrétaire de mairie, Mme Céline Fontaine (à temps partiel) qui est entrée en fonction le 1^{er} septembre 2013.
- Nos employés communaux, M. Nuno Alves, responsable technique communal et M. Tiago Fernandez (à temps partiel) qui œuvrent régulièrement à l'entretien du village et des bâtiments communaux dans le souci de rendre Soral agréable. M. Tiago Fernandez est sous la responsabilité de M. Alves, chargé plus spécialement de l'entretien des bâtiments communaux et de l'immeuble de la protection civile.
- Nos deux patrouilleuses scolaires, Mme Catherine Dupraz et Mme Elisabeth Dirrig dont le travail est très apprécié par les parents des enfants. Elles nous aident à améliorer la sécurité sur le chemin de l'école.
- Je remercie les personnes qui, tout au long de l'année, assument des responsabilités au sein des diverses associations ou clubs et consacrent beaucoup de temps libre à ces derniers, permettant ainsi d'offrir à notre commune diverses activités fort appréciées. Je cite les personnes suivantes :
 - Mme Ambre ARMICI, présidente de la troupe théâtrale « Les Tréteaux de la Fontaine »
 - Mme Maïté ARNET, présidente du Club de Tennis de Soral
 - Mme Agnès DOUGOUD, présidente de l'Association des Parents d'Elèves de Soral-Laconnex
 - Mme Joëlle FLOREZ, présidente de la Société des Paysannes
 - Mme Aurélie SCHAEERER RUCK, responsable du Yoga
 - Mme Laura WEISS, présidente de la Gymnastique Féminine
 - M. Julien DIRRIG, commandant de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
 - M. Marcel GIRARDIN, responsable pratique du Do-In et du Tai-Chi
 - M. Stéphane JACQUEMET, président de l'Association de la course du vignoble
 - M. Nicolas MEZZENA, président de la Chorale « La Feuillée »
 - M. Dominique REIST, président du Comité du jumelage
 - M. Pierre-Olivier MOREL, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers

Mes remerciements vont également à tous ceux qui nous font confiance et qui aident les autorités à accomplir les tâches qui leur sont dévolues. Ce soutien est une motivation supplémentaire à notre engagement.

Raoul FLOREZ
Maire

AUTORITES POLITIQUES

Exécutif



Raoul FLOREZ, maire

Administration générale - Finances - Agriculture et environnement - Mobilité - Transports - Communication.



Mme Maria CLARET, adjointe

Culture - Cimetière - Ecoles - Emplacements communaux
Petite enfance - Services sociaux.



M. Gérard FONTAINE, adjoint depuis le 5 mars 2013.

Bâtiments - Service du feu et de la protection civile - Jumelage – Manifestations communales.

Conseil Municipal



M. Gérard FONTAINE



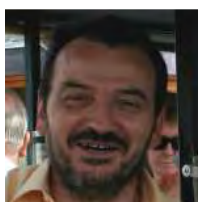
Mme Maria CLARET



M. Albin DELAVY



Mme Paulette DUPRAZ OIHENART



M. Jean-Claude DENERVAUD



Mme Magali BARTHASSAT



M. André THEVENOZ



Mme Anne JAGGI



M. Andreas FABJAN



Mme Catherine LEHMANN

COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commission des routes et des emplacements communaux

Présidente : Mme Anne JAGGI
Vice-président : M. Gérard FONTAINE
Membres : Mme Paulette DUPRAZ OIHENART
M. Jean-Claude DENERVAUD
M. Andreas FABJAN

Commission de l'énergie

Président : M. Andreas FABJAN
Vice-président : M. André THEVENOZ
Membres : Mme Magali BARTHASSAT
Mme Paulette DUPRAZ OIHENART
M. Jean-Claude DENERVAUD

Commission de l'environnement

Présidente : Mme Catherine LEHMANN
Vice-président : M. Albin DELAVY
Membres : M. Andreas FABJAN
M. Gérard FONTAINE
M. André THEVENOZ

Commission des bâtiments

Président : M. André THEVENOZ
Vice-président : M. Jean-Claude DENERVAUD
Membres : Mme Anne JAGGI
M. Andreas FABJAN
M. Gérard FONTAINE

Commission des écoles

Présidente : Mme Magali BARTHASSAT
Vice-présidente : Mme Anne JAGGI
Membres : Mme Catherine LEHMANN
M. Albin DELAVY

Commission de l'agriculture

Président : M. Jean-Claude DENERVAUD
Vice-présidente : Mme Paulette DUPRAZ OIHENART
Membres : Mme Magali BARTHASSAT
Mme Anne JAGGI

Commission de la culture - loisirs et jumelage

Président : M. Gérard FONTAINE
Vice-président : M. Albin DELAVY
Membres : Tout le Conseil municipal

Commission des services sociaux et de la santé

Président : M. Albin DELAVY
Vice-présidente : Mme Catherine LEHMANN
Membres : Mme Anne JAGGI
M. André THEVENOZ

Commission des finances

Président : M. Andreas FABJAN
Vice-présidente : Mme Magali BARTHASSAT
Membres : Tout le Conseil municipal

Commission de réclamation

Conformément à l'article 312 de la loi sur les contributions publiques :

M. Jean-Claude DENERVAUD, né le 19 mai 1958, membre proposé par M. le Maire en vue de sa nomination par le Conseil d'Etat.

Mme Catherine LEHMANN, née le 26 février 1956, membre nommée par M. le Maire.

Mme Magali BARTHASSAT, née le 8 avril 1963, Mme Paulette DUPRAZ OIHENART, née le 19 octobre 1952, M. Raul FLOREZ, né le 26 août 1967, membres nommés par le Conseil municipal.

NOMINATIONS

Présidents et vice-présidents des locaux de vote 2013

Conformément à l'application de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982 et à la demande du service des votations et élections, le Conseil municipal, en accord avec les intéressés, a nommé les personnes suivantes responsables des locaux de vote 2013, à savoir :

M. Jean-Claude DENERVAUD, président
M. André THEVENOZ, suppléant du président
M. Albin DELAVY, vice-président
Mme Paulette DUPRAZ OIHENART, suppléante du vice-président

Approvisionnement économique du pays

Mme Maria CLARET, responsable et Mme Anne JAGGI, remplaçante, représentent la commune auprès de l'Office Cantonal pour l'approvisionnement économique du pays.

Je remercie ces personnes pour leur dévouement et le travail accompli.

SECRETARIAT COMMUNAL

Le secrétariat communal est assuré par Mme Manuela Rabunal-Paz et Mme Céline Fontaine.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

lundi de 13h30 à 17h30

mercredi de 15h00 à 17h00



En dehors de ces horaires, le maire, les adjoints et les secrétaires de mairie vous reçoivent volontiers sur rendez-vous en vous annonçant au préalable au secrétariat de la Mairie :

Téléphone :	022 756.18.43
Fax :	022 756.28.02
E-mail :	info@soral.ch
Adresse :	Mairie de Soral Route du Creux-de-Boisset 23 1286 Soral

Office de l'Etat civil

Pour toute demande de certificat ou d'acte, l'Etat civil de l'arrondissement de La Champagne et Bernex - Confignon - Onex dont le siège est à Bernex, est à contacter à l'adresse suivante :

Téléphone :	022 850.92.30
E-mail :	etat-civil@bernex.ch
Adresse :	Etat Civil Rue de Bernex 313 1233 Bernex

Au cours de l'année 2013, les décisions suivantes ont été prises par le Conseil municipal :

- Approuve à ce que la commune construise sur la parcelle de la « villa Fleury » une mixité de logements libres (50%) et des logements d'utilité publique LUP (50%).
- Rejette la proposition d'un promoteur en charge d'une opération immobilière dans le village, qui propose à la commune de réaliser "à sa place" dans le cadre de son projet de construction de deux bâtiments sur la parcelle de la « villa Fleury » les logements d'utilité publique (LUP) contre le paiement d'une "indemnité" financière de CHF 450'000.-- à CHF 480'000.--.
- Approuve que la commune aménage des parkings extérieurs lors de la construction des deux immeubles sur la parcelle de la « villa Fleury ».
- Approuve l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 19'587,71 pour la réfection des installations du Club de Tennis de Soral.
- Accepte l'augmentation de l'indice d'utilisation de l'occupation du sol de 0,25 et 0,35 à 0,63 sur la parcelle n° 10551, feuille 9, située 20, 20A, 20B, 20C, 20D, route du Creux-de-Boisset à Soral, en dérogation de l'article 4 du règlement de construction adopté par le Conseil d'Etat, le 20 janvier 1988.
- Favorise l'entreprise des travaux de marquage, côté impair de la rue du Faubourg, avec une zone marquée aux nos 15 bis à 25, et devant l'EMS et un marquage du no 32 jusqu'à la mairie et un marquage du no 25 jusqu'à l'arrêt de bus.
- Favorise la location par la commune de 2 travées dans le hangar collectif de la Coopérative des Effeuilles afin de libérer les locaux actuels occupés par la voirie et la compagnie des sapeurs-pompiers de Soral.
- Favorise l'entreprise des travaux de pose d'un rideau électrique et de deux coupe-vent latéraux vitrés dans les installations du Club de Tennis de Soral.

BATIMENTS

Taverne :

Les membres de l'exécutif avec l'appui du Conseil municipal ont l'idée de rajeunir la taverne par un rhabillage entre poutres pour une question phonique et de changer tout l'éclairage devenu obsolète et ne répondant plus aux prescriptions de sécurité élémentaires; ce projet devra se faire tout en gardant le cachet originel de la taverne.

En résumé, un devis estimatif pour des travaux de rénovation totale de la taverne a été demandé à M. Florian Barro, architecte. Le montant serait d'environ CHF 185'000.--.

Il y a plusieurs parties dans le devis estimatif :

- des travaux urgents et impératifs que l'exécutif a déjà validé. Ces travaux se chiffrent à environ CHF 12'000.-- et seront portés sur le compte de fonctionnement 2013.
- des travaux de réfection légère de la taverne pour un montant d'environ CHF 90'000.-- et qui seront portés au budget des investissements 2014.
- des travaux qui ne se feront pas comme, par exemple, le carrelage.



Ecole :

L'entreprise Balz Métal S.A. a remis un devis pour divers travaux de sécurisation et d'entretien pour le hangar communal, le préau couvert et la salle de rythmique. Seuls les travaux au préau couvert pour la protection des luminaires de CHF 1'020.-- et à la salle de rythmique sur les parties supérieures, ainsi que la pose de deux entrées en fer forgé et paire de poignées sur la porte en bois seront effectués pour un montant total de CHF 2'540.--.

A la suite de différentes séances avec le directeur de l'école de Soral, il y a eu deux demandes qui ont été formulées: l'installation dans le bâtiment d'une alarme ou sonnette et celle d'un petit WC pour les jeunes enfants.

Il est rappelé que la question de l'installation d'une alarme avait déjà été traitée et que la commune n'a pas d'obligation légale d'équiper le bâtiment d'une alarme.

Concernant l'installation d'un petit WC pour les jeunes enfants, il est indiqué que le directeur fera part d'un règlement qui l'exigerait.

Club Tennis Soral :

Le Club de Tennis de Soral a demandé à la commune un agrandissement de la surface d'accueil des vestiaires du tennis par une installation de type "véranda". Il a reçu plusieurs offres et a retenu celle faite par la société CEI Habitat SA qui leur semblait la plus complète et qualitativement supérieure.

Il est argumenté sur la nécessité pour le Club de Tennis de Soral d'avoir un local fermé où les membres et les spectateurs seraient à l'abri du froid. Ces nouveaux aménagements permettraient d'avoir un espace tempéré mais pas chauffé.

Le devis s'élève à CHF 50'000.--. Ce montant sera inscrit au budget des investissements 2014 après approbation du Conseil municipal.

Hangar collectif :

M. le Maire fait une brève présentation de ce projet au Conseil municipal. C'est notre ancien Maire, M. Jean-Claude Egger, qui avait démarré les négociations. Il s'agit de la construction d'un hangar collectif qui va se faire sur un terrain agricole privé près des courts de tennis. Il est précisé qu'une discussion a eu lieu au sein de l'exécutif et ses membres estiment que la location de 2 travées par la commune

serait une bonne solution. Il s'agit d'une superficie de 100 m² chacune avec 2 mezzanines d'environ 72 m² chacune, soit au total environ 340 m² de superficie pour installer les pompiers et la voirie communale.

Cela aurait l'avantage de libérer les locaux actuels occupés par la voirie et les pompiers. Ces locaux pourraient servir de stockage ou être loués ultérieurement. Plus particulièrement, l'actuel local de la voirie situé au passage de Labeaume pourrait faire office de commerce de proximité. La commune, en termes de places disponibles, serait mieux servie. L'ordre de prix serait entre CHF 160'000 et CHF 200'000 par travée ce qui représenterait 25 ans de loyer que la commune devrait payer d'avance.

La commune serait alors liée par un contrat de bail avec la Coopérative des Efeuilles de 25 ans, renouvelable 3 fois. Après les 25 premières années, la commune paierait un loyer seulement en fonction des charges du bâtiment et des frais administratifs.

La commune a fait une première demande au Département de l'Urbanisme qui a répondu négativement.

Une deuxième demande, appuyée par AgriGenève et l'Inspection cantonale du service du feu, a été envoyée au Département de l'urbanisme. La commune a reçu une lettre de M. François Longchamp, Conseiller d'Etat, annonçant qu'il était prêt à donner une décision favorable pour ce projet.

ENVIRONNEMENT & ROUTES

Réserve naturelle de « la Feuillée » :

Une convention entre la commune et l'Etat de Genève représenté par le Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement, soit la Direction générale de la nature et du paysage a été signée. Cette convention a pour but de fixer le cadre de la mise en réserve naturelle des parcelles - propriétés de la commune de Soral - notamment concernant l'exploitation du gravier en sous-sol.

La DGNP s'engage à gérer la suite, à ses frais, de manière à favoriser les espèces qu'elle accueille. Elle demandera l'accord de la commune pour toute mesure soumise à autorisation et informera des mesures d'entretiens prévus. La mise en réserve naturelle ne remet pas en question l'exploitation des parcelles si cela était souhaité par la commune.

Reboisement chemin des écoliers :

Mme Catherine Lehmann présente l'historique du projet de reboisement de diverses essences au chemin des Ecoliers de la commission de l'environnement dont M. Jo Fontaine s'occupait lors de la dernière législature, projet resté en suspens depuis la dernière législature. A part un seul propriétaire, tous les autres étaient d'accord avec le projet financé et qui devrait être exécuté par Pro Natura. Mme Lehmann est chargée de relancer tous les agriculteurs ou propriétaires.

Route de Rougemont " frontière" :

Un nouveau contrat avec l'entreprise Safety-Management a été signé le 5 mars 2013 avec prise d'effet au 1^{er} mai 2013 pour l'ouverture et la fermeture de la douane de Soral II. Le contrat avec l'entreprise ADSI Fonti a été résilié avec effet au 30 avril 2013. Le forfait mensuel pour 7 fois par semaine se monte à CHF 864.-- toutes taxes comprises, alors que la commune payait, pour l'ouverture et la fermeture 4 fois par semaine, entre CHF 800.-- et CHF 840.-- mensuellement.

Routes et emplacements communaux :

A la suite de plusieurs incidents sur les accotements et le drainage de la route du Creux-de-Boisset (entrée du village). Les TPG ont répondu à la lettre de la mairie le 3 décembre dernier relative à ces dégâts et ont également envoyé une lettre au propriétaire concerné. Les TPG étudient plusieurs projets afin de ne plus rencontrer de problème à savoir :

- mise en place d'une zone d'attente;
- gestion des priorités à l'aide de l'informatique embarquée dans les bus;
- mise en place d'obstacles.

Les TPG aviseront la commune au plus vite des mesures mises en place.



Rue du Faubourg :

Il est présenté au Conseil municipal la proposition formulée par Trafitec Ingénieurs Conseils S.A. dont le principe serait de marquer une bande longitudinale colorée d'environ 2.00 m. côté nord de la rue du Faubourg, protégée par des potelets. La largeur resterait de minimum 4.00 m. permettant le passage des machines agricoles. Les croisements auraient lieu aux endroits les plus larges, ainsi que sur la bande aux endroits dépourvus de potelets. Le gabarit limité du domaine public ne permet le marquage d'aucune place de stationnement. Les seuls espaces de stationnements possibles sont situés, côté sud, sur les parcelles privées ouvertes sur la chaussée. Le bilan stationnement, par rapport à la pratique actuelle, voit la perte d'une douzaine de places. Ce projet permettrait d'occuper les places récemment réalisées sur la route de Rougemont en direction de Viry qui restent vides pour l'instant.

Plusieurs conseillers proposent de mettre la rue à sens unique. Il est précisé que cette dernière proposition manque de solidarité vis-à-vis des habitants des autres rues qui subissent un flot continu de circulation.

Après ces discussions, Trafitec sera contacté pour étudier :

- 1) La possibilité de mettre la rue du Faubourg à sens unique.
- 2) Dessiner une bande de sécurité sans installer les potelets avec une largeur nettement inférieure à 2.00 m. estimée trop large – étudier la possibilité de mettre cette bande côté sud.

Il est demandé aux membres du Conseil de bien réfléchir sur les deux propositions et sur une cohérence de la sécurité sur ce tronçon.

Fontaine du village :

Les travaux de rénovation et d'embellissement de la fontaine ont été terminés fin mai 2013.



L'inauguration de cet espace s'est déroulée le 22 juin 2013 lors de la fête de la Saint-Jean, baptisée « fête de la fontaine » pour la circonstance. Un apéritif a été offert par la commune à toutes les personnes présentes et aux entreprises qui ont réalisé les travaux.



Parcelle SIG – tennis – terrain de pétanque :

Les SIG ont confirmé par lettre du 15 avril 2013 leur accord pour la construction d'une cabane entre le bâtiment des SIG et le principal court de tennis, pour autant que la cabane soit installée à 1 m. de leur bâtiment pour leur permettre de faire des travaux en cas de besoin et pour des raisons de sécurité. Il donne l'entière responsabilité à la Commune. Le dossier sera transmis à l'association « Les Boules de Soral ».

Déchetterie, benne à déchets verts :

La benne à déchets verts a de nouveau été volée et cela malgré le crochet de sécurité qui avait été installé par l'entreprise Chevalley Transports SA. Il s'agit de la troisième fois.

Une benne provisoire a été mise en place par cette entreprise. Le coût de la benne volée est d'environ CHF 6'000.-. Lors du dernier vol, l'assurance avait dédommagé la commune, à titre exceptionnel, de CHF 2'000.--.

Une discussion nourrie a eu lieu sur le sujet au sein du Conseil. M. le président indique que la question sera posée à l'entreprise Chevalley Transports SA afin de savoir quelle serait la meilleure solution pour éviter qu'elle ne soit de nouveau volée. Il semblerait que la meilleure solution serait de louer la benne à un prix mensuel raisonnable.

CULTURE – LOISIRS - JUMELAGE

Rappel de tous les évènements survenus à Soral en 2013 :

Amicale des Pompiers

La traditionnelle « soirée fondue » organisée par l'amicale des pompiers à la salle communale de Soral s'est déroulée le 25 janvier 2013.



Les Tréteaux de la fontaine

La troupe théâtrale de Soral a envoyé une invitation aux membres du Conseil et à leurs conjoints/es pour assister à la présentation du spectacle en soirée privée le 7 mars 2013. La troupe s'est produite sur les planches soraliennes du 7 au 23 mars 2013 avec grand succès.

Bienvenue aux nouveaux habitants et citoyens

35 personnes se sont inscrites pour la verrée de bienvenue du 20 février 2013 à la taverne, sans compter les membres du Conseil municipal, les employés et les présidents/es des associations villageoises qui se sont présentés, à tour de rôle, aux nouveaux habitants. Au total, 63 personnes ont participé à cette manifestation.

Spectacle Brigitte Rosset

Le spectacle de Brigitte Rosset « Smarties, Kleenex et Canada dry » s'est déroulé les 3 et 4 mai 2013 à Soral. Il a été organisé par les communes de Soral et Laconnex pour un cachet de CHF 2.000.--. Le spectacle a connu un franc succès et s'est terminé autour du bar. La vente des billets a largement couvert les frais.

Fête de la Saint Jean

La fête de la Saint Jean rebaptisée « fête de la fontaine » a eu lieu le samedi 22 juin 2013 et son bénéfice a été versé à l'association des Schtroumpfs. La commune a sponsorisé un orchestre pour un montant d'environ CHF 2'000.--. Et elle a aussi inauguré la rénovation de la fontaine à cette date.



Rencontre avec la commune de Viry

Sur invitation de la mairie, les Conseils municipaux de Soral et Viry se sont rencontrés à la salle communale de Soral le 16 avril 2013 pour discuter de plusieurs problèmes qui touchent les deux communes, à savoir :

- Point de situation sur l'évolution de la construction de logements à Viry et environs.
- Développement des transports publics dans la région de Viry.
- Gestion du trafic.
- Construction de l'échangeur autoroutier à Viry.
- Projet d'exploitation des gaz de schistes.

Sortie des aînés

La sortie des aînés s'est déroulée le jeudi 20 juin 2013 dans la région d'Aix-les-Bains et a été très appréciée par tous les participants.

« Soirée sangliers »

La traditionnelle « soirée sangliers » organisée par l'amicale des pompiers a eu lieu le 11 mai 2013.



Jumelage de Labeaume (Ardèche)

Le comité du jumelage s'est réuni à plusieurs reprises au cours de l'exercice 2013. La commémoration du 20ème anniversaire du jumelage avec Labeaume a été fêtée les 1^{er} et 2 juin 2013 dans ce village pittoresque. Une quarantaine de personnes étaient présentes lors de cette belle manifestation qui s'est déroulée sous un soleil radieux et avec l'accueil toujours aussi chaleureux de nos amis ardéchois.

En remerciement de la pierre offerte par Labeaume en 2011, une météorite locale qui est maintenant dans le parc derrière l'église, la mairie de Soral a mandaté un célèbre sculpteur natif du village, M. Jo Fontaine afin de sculpter un bloc erratique de pierre serpentine et d'y graver un texte : « *La pierre serpentine de Soral 1991 - Miroir de Labeaume 2011* » pour l'offrir à Labeaume. La pierre serpentine tire son nom des roches métamorphiques et sa couleur peut varier : la nôtre est d'une belle couleur verte. La pierre a été sciée en deux pour faire un effet miroir entre Labeaume et Soral.

Dominique Reist, ainsi que tous les membres du comité sont vivement remerciés pour leur engagement à entretenir de bonnes relations avec nos amis d'Ardèche.



Club de Tennis de Soral

Le Club de Tennis de Soral a fêté le 30ème anniversaire du club et l'inauguration de ses nouvelles installations le 23 juin 2013.

Promotions :

Elles ont eu lieu le 28 juin 2013 à Soral. Tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Des jeux et concours ont été organisés par l'Association des parents d'élèves de Soral et Laconnex. Des repas chauds ont été servis par la compagnie des sapeurs-pompiers de Soral et la soirée a continué avec des animations musicales. Un merci chaleureux à toutes les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette fête.

Fête nationale du 1^{er} août :

Organisée également à Soral cette année, elle a eu beaucoup de succès. Près de 900 personnes sont venues fêter le 1^{er} août derrière l'église par très beau temps. Notre orateur principal, Monsieur le Conseiller national Luc Barthassat a prononcé un vif discours très applaudi par l'assistance. Après la lecture du pacte de 1291 par la jeune Milane Dupraz, le traditionnel feu de joie a illuminé le cœur des grands et petits, ainsi que le feu d'artifice qui a clos la partie officielle. Les repas ont été assurés par la compagnie des sapeurs-pompiers de Soral que je remercie vivement pour leur engagement.

Concert Vintage Jazz quartet du 23 août 2013 :

Mme Maria Claret a organisé la soirée d'été qui a eu lieu le 23 août 2013 dans l'amphithéâtre de l'école. Elle a fait appel à un groupe de jazz, le Concert Vintage Jazz Quartet.

L'entrée était gratuite et un apéritif a été offert par la commune. Une quête a été faite à l'issue du spectacle en faveur de notre école au Burkina Faso. Remerciements aux musiciens et aux nombreux participants pour leur générosité.



Sortie du Conseil Municipal des 14 et 15 septembre en Valais :

La sortie du Conseil a eu lieu en Valais. C'est M. André Thévenoz qui s'est occupé de l'organisation de cette sortie. Tous les participants ont été ravis de pratiquer la marche, le golf et de visiter cette magnifique région. Tout ceci accompagné de bons vins et repas locaux dans la joie et la bonne humeur. Les frais ont été pris en charge par la cagnotte du Conseil municipal alimentée par les indemnités de ses membres.



Course du vignoble :

Le déroulement de la 19^{ème} course du Vignoble, le 21 septembre 2013, a rencontré un énorme succès populaire. Le changement de date de la manifestation a permis un regain d'enthousiasme pour cette course qui a largement dépassé toutes les attentes. Tous les bénévoles, sous la présidence de M. Stéphane Jacquemet, ont beaucoup travaillé et je leur adresse mes sincères remerciements pour donner à Soral cet élan sportif, amical et convivial autour d'une belle manifestation sportive.

Les bénéfices de la manifestation, soit une somme CHF 10'000.-, ont été versé à l'association ASDEA – Association suisse diabète de l'enfant et de l'adolescent.



Noël des Aînés :

Le Noël des aînés s'est déroulé le dimanche 15 décembre 2013 à la salle communale de Soral.



PREVOYANCE SOCIALE

INSTITUTION POUR LA JEUNESSE

Petite enfance :

« Les Enfants de la Feuillée »

L'association « Les enfants de La Feuillée » gère depuis la rentrée scolaire 2008, un jardin d'enfants qui accueille les enfants entre 2 et 4 ans de Laconnex et de Soral quatre matinées par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et deux après-midi (mardi et jeudi), dans une classe de l'école de Laconnex.

Les deux communes de Laconnex et de Soral soutiennent financièrement ce jardin d'enfants et font partie du comité. Le montant alloué se monte à CHF 11.000.--. Une somme de CHF 823,15 a été attribuée lors de la journée « fête des 5 ans ».

Les membres du comité sont : Mme Rachelle Torbidone, présidente; Mme Ingalisa Calleja, vice-présidente; Mme Francine Meier, secrétaire; M. Joël Meier, trésorier; Mme Virginie Jean, membre, ainsi que Mme Maria Claret, représentante pour la Commune de Soral et Mme Andrea Capitanescu Benetti, représentante pour la Commune de Laconnex.



Personne de contact :

Mme Rachelle Torbidone, présidente – e-mail : david.torbidone@bluewin.ch

Tél. : 079/616.20.64

« Le Couffin »

Nous soutenons depuis plusieurs années, en collaboration avec les communes de la Champagne, « Le Couffin », association intercommunale pour l'accueil familial de jour située à Avully qui coordonne les demandes de gardes d'enfants et recrute des mamans de jour. Le montant de la subvention allouée s'élève à CHF 2.499.--.



Personne de contact :

Mme Sylvie Tornay, coordinatrice - e-mail : lecouffin@gmail.com

Tél. : 022/756.09.91. ou 079/136.19.59.

site internet : www.lecouffin.ch

Horaires d'ouverture :

lundi et mardi de 8h00 à 11h00. et de 13h30 à 15h30.

jeudi et vendredi de 8h. à 11h00

Restaurants scolaires :

Association « Les Cui-Cuis »

L'Association intercommunale « Les Cui-Cuis », dont le siège est à Laconnex, a pour but de fournir les repas et une surveillance pendant la pause de midi, les jours scolaires, aux enfants fréquentant les écoles primaires des communes de Laconnex et de Soral, ainsi qu'un encadrement entre 16h. et 18h. à l'école primaire de Soral.

Cette association a repris les activités relatives à la gestion du restaurant scolaire de l'Association des parents d'élèves de Soral Laconnex (APESL). Le montant alloué par la commune pour l'année 2013 s'élève à CHF 22'472,50.

Le comité est composé de 7 membres : Mme Véronique Rudaz, présidente, Mme Magali Barthassat, secrétaire, Mme Claire Dethurens, M. Albin Delavy, M. Laurent Zimmermann et un représentant des parents pour chacune des communes de Soral et de Laconnex: à savoir Mmes Delia Antille et Alexandra Bruscia.



Personne de contact :

Mme Claire Dethurens, coordinatrice responsable –
e-mail : les.cui.cuis.soral.laconnex@gmail.com – téléphone 022/792.08.02.
Mme Véronique Rudaz, présidente – e-mail : rudazv@gmail.com – tél. 022/756.01.15

CAP EMPLOI

Groupe intercommunal et interinstitutionnel de coordination pour jeunes en rupture de formation

Dans le cadre du groupement intercommunal et interinstitutionnel de coordination de lieux de stages pour jeunes en rupture de formation (Coordination Champagne) – 2 jeunes, pendant plusieurs semaines, ont effectué un stage dans notre commune au cours de l'année 2013 avec l'employé communal pour leur permettre une réinsertion et trouver un emploi. Ces stages se sont déroulés à la satisfaction de toutes les parties concernées.



Personne de contact :

Magali Di Peri, conseillère en insertion
e-mail : magali.diperi@oseo-ge.ch
Tél. : 022/757 47 12 – fax 022/757.47.14
site internet : www.capemploi.ch

Permanences :
mardi de 10h00 à 12h00
jeudi de 14h00 à 17h00

Sur rendez-vous :
lundi de 9h00 à 12h00
mardi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

AIDE SOCIALE

Centre d'Action Sociale et de Santé (CASS)

Le Centre d'Action Sociale de l'Hospice général, situé à Bernex pour toute la Champagne et Confignon, répond à tous nos concitoyens qui auraient besoin d'aide pour des démarches administratives, de soutien pour des problèmes sociaux et financiers et pour des soins à domicile : infirmières, aides familiales, aides ménagères, repas et sécurité à domicile, ergothérapeutes.



Ses coordonnées sont les suivantes :

Centre d'action sociale et de santé Bernex
Rue de Bernex 313 - 1233 Bernex
Tél. 022 420 40 00 - Fax 022 420 40 01

Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. et de 13h00 à 17h30

Aide humanitaire - Burkina Faso, centre de formation de PÔ

Les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Dardagny, Laconnex et Soral soutiennent depuis de nombreuses années un centre de formation artisanale dans la région de Pô au Burkina Faso.

Chaque commune a versé la contribution annuelle de CHF 6.000.-- pour l'année 2013.



ENSEIGNEMENT – FORMATION – SOCIÉTÉS COMMUNALES

Ecole publique

L'organisation des classes à Soral pour l'année 2013/2014 se présente comme suit :

Mme Corinne VOLERI-RENER &	:	1P/2P 19 élèves
Mme Sophie PISTEUR-CORNIOLEY	:	
Mme Corinne PHILO-SCHNEIDER &	:	3P/4P 19 élèves
Mme Alexia BOVIA	:	
Total général		38 élèves
Moyenne par classe		19 élèves

Association des parents d'élèves de Soral-Laconnex

L'association des parents d'élève vise le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, notamment dans les domaines scolaires et parascolaires. Elle cherche à améliorer l'information des parents et à susciter leur participation à tout ce qui touche l'éducation et l'instruction des enfants. Elle établit et maintient des contacts avec le corps enseignant et les autorités.

Des cours de gymnastique – badminton – sensibilisation au monde de la musique - de flûte à bec - de guitare - d'anglais - des ateliers de BD et de scrapbooking sont organisés tout au long de l'année scolaire.

Les membres du comité sont :

Mme Agnès Dougoud, présidente; Mme Joséphine Novoa Sampaoli, vice-présidente et responsable des cours périscolaires; Mme Nathalie Poncioni, trésorière; M. Laurent Jacolino, secrétaire; Mme Juliette Gilgen, représentante au conseil d'établissement; M. Marc Jaunin et Mme Myriam Florey.

Un grand merci à tous les membres du comité pour le travail accompli.

Pour de plus amples informations, consulter le site internet <http://sites.google.com/sites/apeslg>

Chorale de « La Feuillée »

Chaque mercredi soir, les membres de la chorale mixte de « La Feuillée » répètent à la salle polyvalente au sous-sol de l'école, différents répertoires sous la direction de M. Alain Asper.

Les personnes aimant chanter pour le plaisir et dans la convivialité sont priées de s'adresser à son président, M. Nicolas Mezzena, tél. No 022/ 756.35.22.

Club de Tennis de Soral

Le Club de Tennis de Soral s'étoffe d'année en année et compte 111 membres dont 54 juniors et 10 étudiants. Le comité est formé de 5 personnes à savoir : Mme Maïté Arnet, présidente – M. André Thévenoz, vice-président – Mme Edith Thévenoz, secrétaire - Mme Marie-Claude Vidal, trésorière et M. Gaston Dupraz, commission technique.

Le comité est chaleureusement remercié pour son efficacité et son engagement. Les personnes intéressées à participer à la vie du club et à jouer peuvent se renseigner auprès de Mme Maïté Arnet, présidente, par email : maite.arnet@gmail.com ou par téléphone No 079/203.40.50.

Société de gymnastique de Soral

La société de Gymnastique de Soral (dames) organise 4 fois par semaine des cours de gym douce - gym tonic - gym dames et pilates pendant la période scolaire. Les cours sont donnés à la salle polyvalente au sous-sol de l'école de Soral. Tout au long de l'année des sorties : piscine de Cressy, week-end de ski, sortie à vélo, marches sont organisées par la société.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à Mme Laura Weiss, présidente, e-mail : laura.weiss@unige.ch ou tél. 022/ 756.13.61.

Un grand merci aux responsables et organisateurs/trices de ces activités sportives qui permettent aux adhérents/es de retrouver la forme et de la garder.

MOBILITE

Carte journalière CFF

Les ventes de cartes journalières CFF remportent toujours un succès dans les communes de la Champagne. Il est rappelé que les cartes journalières CFF pour ces communes peuvent être réservées auprès de la commune d'Avully par tél. No 022/ 756.92.50 ou par internet www.avully.ch pour le prix de CHF 40.-- la carte, maximum deux cartes par jour. Le retrait de la carte journalière se fait au plus tard 5 jours ouvrables après la réservation, à retirer sur place uniquement à la Mairie d'Avully, 40, chemin des Tanquons, 1237 Avully (lundi de 7h30 à 12h., mercredi de 9h à 12h. et de 14h. à 16h., jeudi de 15h. à 18h30). Le paiement comptant se fait directement sur place, aucun remboursement n'est possible.

Noctambus

Soral est reliée au réseau Noctambus par la ligne N13. Le dernier bus de la ligne N13 desservant Soral arrivant au village à 03h46 partant par exemple de Plainpalais à 03h07.

Les abonnements mensuels et annuels, les abonnements hebdomadaires, les cartes 24 heures, les tickets à l'unité, l'abonnement demi-tarif CFF, etc. sont acceptés à bord des véhicules Noctambus. Les titres de transport sont vendus uniquement aux points de vente TPG et aux distributeurs.

Site Internet: www.noctambus.ch

SECURITE PUBLIQUE

INCENDIE ET SECOURS

Compagnie des sapeurs-pompiers

L'effectif de notre compagnie au 31 décembre 2013 est de 23 hommes, soit :



Officiers :	3
Sous-officiers sup. :	2
Sous-officiers :	5
Sapeurs :	13

La compagnie se compose de :

Cap. Julien Dirrig, commandant de la compagnie – Ltd. Christophe Egger – Ltd Lionel Thévenoz - Sgtm. Pierre-Olivier Morel - Fourier Lucien Hottelier - Sgt. Jean-Michel Moeri - Cpl. Alain Batardon Cpl. Philippe Cotture - Cpl. Charles Decorzant – Cpl. Mathieu Dirrig - Sap. Maurice Bernet - Sap. Didier Chevalier - Sap. Loïc Challet - Sap. Fabien Claret - Sap. Alexandre Dunand - Sap. Raphaël Dunand - Sap. Henri-Pierre Dupraz - Sap. Paul Dupraz - Sap. Stéphane Dupraz - Sap. Yann Dussuet - Sap. Andreas Fabjan - Sap. Nuno Genro Alves - Sap. Phil Lenz

En 2013, elle a effectué 4 exercices et :

- 4 interventions qui ont nécessité l'engagement de 8 sapeurs-pompiers.
- 5 sapeurs-pompiers qui ont effectué un cours de formation à Bernex.
- 16 sapeurs qui ont participé à des gardes préservation pour un total de 76 heures.

Des séances de l'Etat-major, des cours de cadres, des cours spéciaux se sont déroulés tout au long de l'année nécessitant de nombreuses heures de présence.

Les départs à la retraite sont les suivants : Messieurs Paul Dupraz et Maurice Bernet, sapeurs que nous remercions vivement pour leur engagement au cours de leurs nombreuses années d'activité au sein de la compagnie.

Je tiens particulièrement à remercier M. Julien Dirrig, notre commandant et l'Etat-major de la compagnie, ainsi que tous ses membres pour leur excellent travail et leur engagement en faveur de notre communauté.



PROTECTION JURIDIQUE

Office de l'Etat civil

Les statistiques pour l'année 2013 sont les suivantes :

Décès :	19
Mariages :	3
Tous actes délivrés confondus	83

Huit enfants sont nés au cours de l'année dont les parents habitent notre commune. Chaque famille a été visitée et a reçu un cadeau pour l'heureux évènement.

Pièces d'identité

Il y a eu 32 demandes de cartes d'identité qui ont été enregistrées à la Mairie.

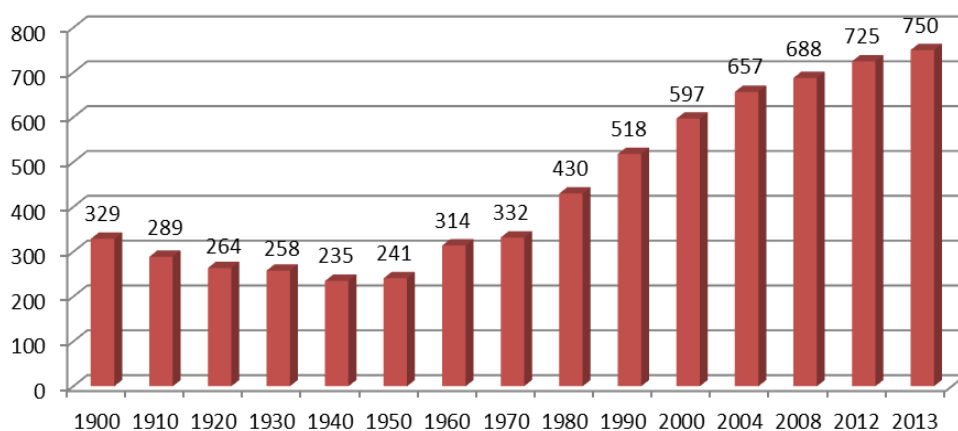
Nous vous rappelons que seule la carte d'identité peut être commandée directement auprès de la Mairie. Le « passeport 10 » biométrique devra être demandé directement au service des passeports et de la nationalité. Vous devrez donc vous rendre dans ce service à la route de Chancy, 88 - 1213 Onex. Tél. 022/ 546.46.66. (du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 12 h. 30) – ouverture des guichets du lundi au vendredi de 8 h. à 11 h. 30 et de 13 h. 45 à 15 h. 30.

Il est préférable de prendre un rendez-vous directement par téléphone pour éviter d'attendre au guichet. E-mail : infos-passeport.ocp@etat.ge.ch. Il sera possible de commander une carte d'identité en même temps que le passeport pour le prix de CHF 148.-- pour les adultes et CHF 68.-- pour les jeunes de moins de 18 ans. Le passeport seul coûtera CHF 140.-- pour les adultes et CHF 60.-- pour les jeunes de moins de 18 ans. La carte d'identité seule coûtera CHF 65.-- pour les adultes et CHF 30.-- pour les jeunes de moins de 18 ans. A cela, s'ajoutent les frais de port de CHF 5.-- par document.

Vous trouverez également tous les détails et renseignements complémentaires sur le site internet : www.ge.ch/passeports/

Population résidente à Soral

Au 31 décembre 2013, le total des personnes domiciliées à Soral est de 750.



Evolution de la population depuis 1900

NOUVEAUX IMMEUBLES



Widmann architectes et Marchitecture sarl a obtenu le premier prix du concours pour la construction de deux immeubles communaux lancé par la Commune de Soral en 2013.

Le projet est situé sur les parcelles 10196 et 10431, à l'adresse : Route de Soral 300, 1286 Soral. Le projet comprend la construction de 2 immeubles totalisant 14 appartements, dont 6 logementsoyer libre au bâtiment A, et 8 logements Loyer d'utilité Publique (LUP) au bâtiment B. Les bâtiments comprennent un rez-de-chaussée, un étage et combles, avec caves, locaux techniques et abri de Protection Civile en sous-sol.

Le site marque l'entrée au village depuis la route de Soral. Très proche du village, il est aussi fortement lié aux terrains agricoles qui l'entourent. En limite du grand paysage, il est en lien direct avec le vallon de l'Eaumorte.

Selon le PLQ en vigueur, le projet se compose de deux bâtiments de même gabarits, avec deux orientations différentes, connectés par une cour d'accès. Les deux bâtiments font partie d'un ensemble qui partage un verger central.



TRAITEMENT DES DECHETS



Le taux de recyclage pour l'année 2011 était de 50,4 % et celui de 2012 en légère augmentation - taux de 51,10 %. Pour l'année 2013 (chiffre pas encore connu) nous espérons une nette augmentation. Toutefois, le but que nous essayons d'atteindre dans un premier temps est d'arriver à un recyclage de plus de 60%. La commune figure en bonne position avec son taux de recyclage puisqu'elle est classée en 12^{ème} position sur 45 communes.

Une fois de plus, pour nous permettre d'atteindre ces objectifs, nous vous encourageons vivement à procéder au tri de vos ordures et à l'utilisation des différentes bennes déposées à la déchetterie située près du terrain de jeu derrière l'église et réservées pour le verre, l'aluminium et le fer blanc, le P.E.T., les papiers et cartons (à déplier), les capsules de café, les piles et les ordures ménagères. Il est rappelé que les vêtements et les chaussures (cuir) usagés sont à déposer dans **la benne spéciale près de la Mairie**. Il est à noter que les autres bennes près de la Mairie restent à l'usage exclusif des utilisateurs du bâtiment de la Mairie.

Nous demandons un effort tout particulier aux personnes habitant dans des petits immeubles ou maisons regroupant plusieurs locataires afin qu'elles se regroupent pour trier et déposer les déchets à la déchetterie. Un grand merci par avance pour préserver la nature.



COMPTE RENDU FINANCIER EXERCICE 2013

Budget 2013

	CHF
Charges	1'940'838.00
Recettes	1'941'178.00
Excédent	340.00

Comptes 2013

	CHF
Charges	1'953'885.83
Recettes	1'984'595.66
Excédent	30'709.83

Bilan 2013

Actif	CHF	Passif	CHF
Patrimoine financier	10'287'909.66	Engagements	4'985'076.62
Patrimoine administratif	3'132'295.00	Financements spéciaux	520'398.67
Financements spéciaux	142'806.08	Fortune	8'057'536.16
Total de l'actif	13'563'010.74	Total du Passif	13'563'011.45

Dette communale

	CHF
Dette communale au 31.12.2012	5'342'846.95
./. Amortissements	1'063'018.50
+ Renouvellements	0.00
Dette communale au 31.12.2013	4'279'828.45

Compte des investissements 2013

	CHF
Dépenses	46'902.70
Subventions ou autres recettes	5'000.00
Investissements nets	41'902.70

Financement

	CHF
Reprise des amortissements	320'338.00
Reprise de l'excédent de revenus	30'709.83
./.Augmentation des investissements nets	41'902.70
Excédent de financement	309'145.13

Variation de fortune nette

	CHF
Excédent de financement	309'145.13
Dépenses d'investissements	46'902.70
./.Amortissements et les subventions et autres recettes d'investissements	325'338.00
Augmentation de la Fortune nette	30'709.83

Mouvement du Fonds de Bienfaisance

	CHF
fortune au 31.12.2012	1'745.00
+ total des revenus	1.05
./. Total des charges	2.00
fortune au 31.12.2013	1'744.05

TABLEAU DE LA DETTE COMMUNALE AU 31.12.2013

Dettes à court, moyen et long termes, contractées pour financer les dépenses du patrimoine administratif

Arrêté du Conseil d'Etat du	Créanciers	Taux %	Échéance	Montant initial de l'emprunt	Solde au 31.12.2012	Augmentation 2013	Remboursement 2013	Solde au 31.12.2013
09.06.86	BCGe	1.62 %	30.06.15	290'000.00	170'694.40		8'429.30	162'265.10
	BCGe	3.39-1.1975%	03.12.18	2'400'000.00	2'400'000.00		900'000.00	1'500'000.00
24.07.02	BCGe	2.22 %	24.09.25	1'200'000.00	1'200'000.00			1'200'000.00
				3'890'000.00	3'770'694.40	0	908'429.30	2'862'265.10

Dettes à court, moyen et long termes, contractées pour financer les placements du patrimoine financier

dont les intérêts sont portés aux comptes de fonctionnement.

Arrêté du Conseil d'Etat du	Créanciers	Taux %	Échéance	Montant initial de l'emprunt	Solde au 31.12.2012	Augmentation 2013	Remboursement 2013	Solde au 31.12.2013
02.03.09	BCGe	3.09 %	02.06.22	1'000'000.00	1'000'000.00			1'000'000.00
				1'000'000.00	1'000'000.00	0	0	1'000'000.00

Dettes à court, moyen et long termes, contractées pour financer les constructions ou acquisitions d'immeubles locatifs

dont les intérêts sont portés aux comptes d'exploitation des immeubles locatifs.

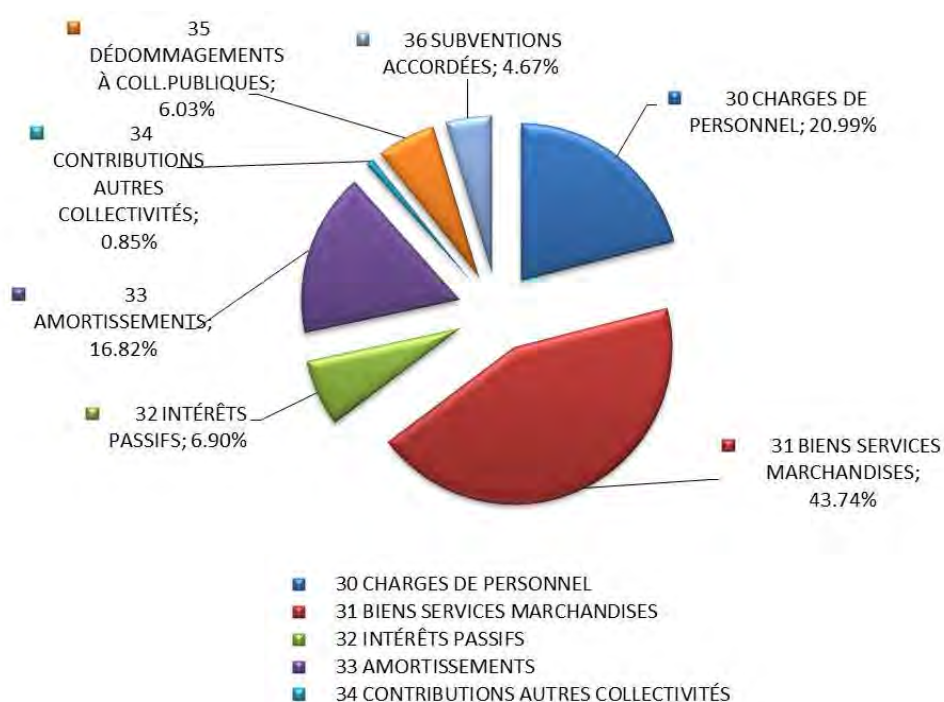
Arrêté du Conseil d'Etat du	Créanciers	Taux %	Échéance	Montant initial de l'emprunt	Solde au 31.12.2012	Augmentation 2013	Remboursement 2013	Solde au 31.12.2013
21.12.83	RAIFFEISEN	1.9-1.17%		540'000.00	286'200.00		60'800.00	225'400.00
09.06.86	BCGe	1.62 %	30.06.15	2'910'000.00	285'952.55		93'789.20	192'163.35
				3'450'000.00	572'152.55	0	154'589.20	417'563.35

TOTAUX				8'340'000.00	5'342'846.95	0	1'063'018.50	4'279'828.45
--------	--	--	--	--------------	--------------	---	--------------	--------------

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Détail des charges de fonctionnement par nature

NATURE	TYPE DE CHARGES	BUDGET 2013	COMPTES 2013	Variation CPTE-BU %	Répartition des charges %
30	CHARGES DE PERSONNEL	419 900.00	410 146.60	-2.32%	20.99%
31	BIENS SERVICES MARCHANDISES	824 610.00	854 599.19	3.64%	43.74%
32	INTÉRÊTS PASSIFS	141 483.00	134 819.75	-4.71%	6.90%
33	AMORTISSEMENTS	320 338.00	328 637.90	2.59%	16.82%
34	CONTRIBUTIONS AUTRES COLLECTIVITÉS	17 585.00	16 588.39	-5.67%	0.85%
35	DÉDOMMAGEMENTS À COLL.PUBLIQUES	119 473.00	117 839.85	-1.37%	6.03%
36	SUBVENTIONS ACCORDÉES	97 449.00	91 254.15	-6.36%	4.67%
	Total	1 940 838.00	1 953 885.83	0.67%	100.00%



REVENUS DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Détail des revenus de fonctionnement par nature

NATURE	TYPE DE REVENUS	BUDGET 2013	COMPTES 2013	Variation CPTÉ-BU %	Répartition des charges %
40	IMPÔTS	1 528 419.00	1 508 213.91	-1.32%	76.00%
42	REVENUS DES BIENS	166 780.00	170 511.05	2.24%	8.59%
43	REVENUS DIVERS	33 200.00	71 830.00	116.36%	3.62%
44	PARTS À RECETTES SANS AFFECTATIONS	192 079.00	215 555.50	12.22%	10.86%
45	DÉDOMMAGEMENTS DE COLL. PUBLIQUES	20 400.00	15 310.45	-24.95%	0.77%
46	SUBVENTIONS ACQUISES	300.00	3 174.75	958.25%	0.16%
	Total	1 941 178.00	1 984 595.66	2.24%	100.00%

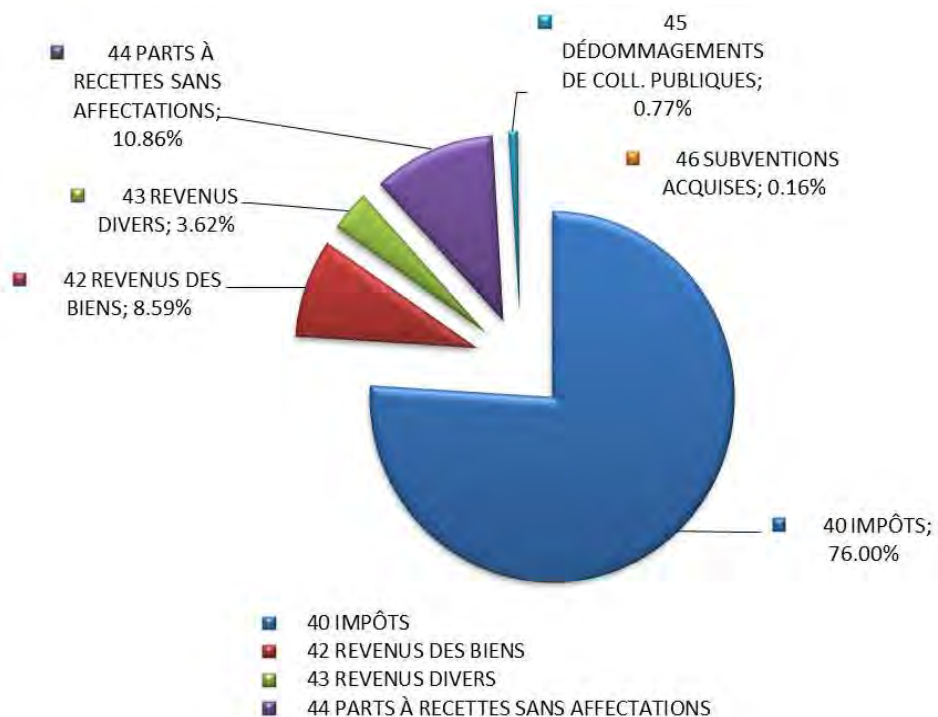


TABLEAU DES CREDITS INVESTISSEMENT ET DES AMORTISSEMENTS 2013

Du. Am	No et libellé	Date délib. CM	Montant crédit voté	Solde au bilan au 31.12.2012	Dépenses effect. 2013	Recettes effect. 2013	Amort. 2013	Solde au bilan au 31.12.2013
	Parc. 148, 416, 433, 291, 292			1.00				1.00
	Parc. 2360, Creux-Boisset			1.00				1.00
	Parc. 2361, rt Lolliets			1.00				1.00
	Parc. 1832, ch. Ecoliers			1.00				1.00
	Parcelle 1879			1.00				1.00
	Parcelle 1881			1.00				1.00
	Parcelle 1883			1.00				1.00
	Acq. parcelle 374			1.00				1.00
140 - Terrains non bâtis			0.00	8.00	0.00	0.00	0.00	8.00

Du. Am	No et libellé	Date délib. CM	Montant crédit voté	Solde au bilan au 31.12.2012	Dépenses effect. 2013	Recettes effect. 2013	Amort. 2013	Solde au bilan au 31.12.2013
30-T	Collecteurs Rougemont/Creux-de-Boisset/Faubourg/mangons	21.06.89	8'253'000.00					
		28.08.89	<u>-3'211'000.00</u>					
	Réf. rte de Rougemont	01.10.90	5'042'000.00					
	Crédit compl. voté le 20.10.98	11.05.92	<u>119'475.75</u>					
		12.05.97	5'161'475.75	1'691'452.70			169'410.00	1'522'042.70
	Coll. chemin de Placet			1.00				1.00
30-T	Réf. rte Creux-de-Boisset	17.06.02	1'200'000.00					
		25.04.05	<u>30'000.00</u>					
			1'230'000.00	720'000.00			48'000.00	672'000.00
10-EC	Travaux modération village	26.06.12	85'000.00	0.00	46'902.70		8'500.00	38'402.70
141 - Ouvrages génie civil			9'687'475.75	2'411'453.70	46'902.70	0.00	225'910.00	2'232'446.40

TABLEAU DES CREDITS D'INVESTISSEMENT ET DES AMORTISSEMENTS 2013

Du. Am	No et libellé	Date délib. CM	Montant crédit voté	Solde au bilan au 31.12.2012	Dépenses effect. 2013	Recettes effect. 2013	Amort. 2013	Solde au bilan au 31.12.2013
	Parcelle 2411, Station SI			1.00				1.00
	Parcelle 2488, Rte Lolliets			1.00				1.00
	Parcelle 2516, Mairie			1.00				1.00
	Parcelle 2514, Lolliets			1.00				1.00
	Parcelle 2515, hab. Poste			1.00				1.00
	Parcelle 542, Rte Rougemont			1.00				1.00
	Parcelle 1849, Mairie			1.00				1.00
25-T	Rénovation Mairie	21.06.89	1'019'430.80	82'870.80			41'428.00	41'442.80
	PC Aire-la-Ville			1.00				1.00
20-T 10- TA	Hangar communal	02.05.01	460'000.00	158'826.25			23'000.00	135'826.25
	Rénovation courts de tennis	26.06.12	212'625.00	0.00				
	subventions		<u>-62'625.00</u>	0.00				
			150'000.00	197'212.71		5'000.00	15'000.00	177'212.71
143 - Terrains bâtis			1'692'055.80	438'917.76	0.00	5'000.00	79'428.00	354'489.76

Du. Am	No et libellé	Date délib. CM	Montant crédit voté	Solde au bilan au 31.12.2012	Dépenses effect. 2013	Recettes effect. 2013	Amort. 2013	Solde au bilan au 31.12.2013
5-T	Tracteur	07.05.12	75'000.00	56'486.55			15'000.00	41'486.55
146- Mob. Mach, véhicules			75'000.00	56'486.55	0.00	0.00	15'000.00	41'486.55

	Dépenses effect. 2013	Recettes effect. 2013	Amort. 2013
TOTAUX	46'902.70	5'000.00	320'338.00

BILAN

		Bilan au 31.12.2012	Bilan au 31.12.2013
1	ACTIF	14 498 830.95	13 563 011.45
PATRIMOINE FINANCIER		10'912'471.58	10'287'909.66
10	Disponibilités	2'877'313.69	2'777'859.26
100	Caisses	2'937.30	197.15
101	Chèques postaux	174'273.99	224'343.74
102	Banques	2'628'847.82	2'523'157.51
103	Compte de dépôt	71'254.58	30'160.86
109	Compte de virement	0.00	0.00
11	Avoirs	1'851'803.84	1'310'928.85
111	Comptes courants	406'053.50	530'956.10
112	Impôts à encaisser	717'887.90	754'069.06
115	Autres débiteurs	5'047.14	24'085.69
116	Avoirs à terme fixe	700'000.00	0.00
118	Compte de liaison	22'815.30	1'818.00
12	Placements	6'182'812.05	6'198'124.55
121	Actions et parts sociales	41'360.00	47'513.00
123	Immeubles	6'141'452.05	6'150'611.55
13	Actifs transitoires	542.00	997.00
130	Intérêts	542.00	0.00
139	Autres comptes transitoires	0.00	997.00
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		3'410'731.01	3'132'295.71
14	Investissements	2'906'866.01	2'628'430.71
140	Terrains non bâtis	8.00	8.00
141	Ouvrages de génie civil	2'411'453.70	2'232'446.40
143	Terrains bâtis	438'917.76	354'489.76
146	Mobilier, machines, véhicules	56'486.55	41'486.55
15	Prêts et participations permanents	503'865.00	503'865.00
152	Communes	1'000.00	1'000.00
154	Sociétés d'économie mixte	502'865.00	502'865.00
FINANCEMENTS SPECIAUX		175'628.36	142'806.08
18	Avances aux financements spéciaux	175'628.36	142'806.08
188	Immeubles locatifs	175'628.36	142'806.08

HORS BILAN

Fonds, legs, entités particulières	1'745.00	1'744.05
Fonds de bienfaisance	1'745.00	1'744.05

BILAN

		Bilan au 31.12.2012	Bilan au 31.12.2013
2	PASSIF	14 498 830.95	13 563 011.45
	ENGAGEMENTS	5'921'375.90	4'985'076.62
20	Engagements courants	144'641.60	261'741.87
200	Créanciers	134'138.10	252'496.87
201	Dépôts	5'585.00	6'845.00
206	Comptes courants	0.00	2'400.00
208	Comptes de liaison	4'918.50	0.00
22	Dettes à moyen et long termes	5'342'846.95	4'279'828.45
220	Hypothèque HLM	1'286'200.00	1'225'400.00
221	Reconnaissance de dettes	4'056'646.95	3'054'428.45
24	Provisions	430'200.00	430'200.00
240	Compte de fonctionnement	430'200.00	430'200.00
25	Passifs transitoires	3'687.35	13'306.30
250	Intérêts	3'687.35	2'862.05
259	Autres comptes transitoires	0	10'444.25
	FINANCEMENTS SPECIAUX ET PREFINANCEMENTS		
28	Engagements envers les financements spéciaux	550'628.72	520'398.67
280	Taxes d'équipement	162'880.00	165'080.00
282	Taxes d'écoulement	179'237.30	183'651.30
283	Contributions de rempl. constr. abris publics	121'055.05	121'055.05
288	Immeubles locatifs	87'456.37	50'612.32
	FORTUNE		
29	Fortune nette	8'026'826.33	8'057'536.16
290	Fortune nette	7'875'042.56	8'026'826.33
291	Résultat de fonctionnement	151'783.77	30'709.83

HORS BILAN

Fonds, legs, entités particulières	1'745.00	1'744.05
Fonds de bienfaisance	1'745.00	1'744.05
Engagements conditionnels	300'000.00	300'000.00
Cautionnement Tennis-Club de Soral	300'000.00	300'000.00

ANALYSE DES MODES DE FINANCEMENT

L'analyse des flux de fonds enregistrés durant l'exercice 2013 se présente comme suit :

A. PROVENANCE DES MOYENS

1. L'excédent de financement du compte des investissements s'élève à 309'145,13 CHF et représente une augmentation de la fortune nette de la commune (patrimoine financier ./ engagements). Cette fortune nette se situe au 31.12.2013 à 4'925'240,45 CHF contre 4'616'095,32 CHF au 31.12.2012.

Le degré d'autofinancement des investissements 2013 est supérieur à 100%.

2. Les liquidités reculent de 99'454,43 CHF.
3. Les avoirs sont en baisse de 540'874,99 CHF.
4. Les avances aux financements spéciaux régressent de 32'822,28 CHF.
5. Les engagements courants augmentent de 117'100,27 CHF.
6. Les passifs transitoires sont en hausse de 9'618,95 CHF.

Le total des sources de fonds de l'exercice 2013 se monte à 1'109'016,05 CHF.

B. EMPLOI DES MOYENS

Les fonds ont été employés essentiellement pour augmenter les placements de (15'312,50 CHF) et les actifs transitoires de (455,00 CHF), ainsi que pour diminuer les dettes à moyen et long termes de (1'063'018,50 CHF) et les engagements envers les financements spéciaux de (30'230,05 CHF).

MODES DE FINANCEMENT 2013

Emploi des moyens		Provenance des moyens	
12	Augmentation des placements 15'312.50	911	Excédent de financement du compte des investissements 309'145.13
13	Augmentation des actifs transitoires 455.00	10	Diminution des liquidités 99'454.43
22	Diminution des dettes à moyen et long terme 1'063'018.50	11	Diminution des avoirs 540'874.99
28	Diminution des engagements envers les financements spéciaux 30'230.05	18	Diminution des avances aux financements spéciaux 32'822.28
		20	Augmentation des engagements courants 117'100.27
		25	Augmentation des passifs transitoires 9'618.95
TOTAL 1'109'016.05		TOTAL 1'109'016.05	



Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Monsieur Raoul FLOREZ
Maire de la commune de Soral
Route du Creux-de-Boisset 23
1286 SORAL

Genève, le 15 septembre 2014

N/réf. : GZU/ASA/474/14

Concerne : Délibérations du conseil municipal du 19 mai 2014 de la commune de Soral relatives aux approbations des comptes 2013 et des crédits budgétaires supplémentaires 2013

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'examen des délibérations mentionnées ci-dessus, le service de surveillance des communes (SSCO) a constaté que le compte de fonctionnement n°95.318 présente un dépassement important aux comptes 2013. A cet effet, l'organe de révision de la commune indique dans son rapport que :

" le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de l'exercice de 133 038,87 F provenant essentiellement du compte n°95.00.318.02 (Etude projet construction immeuble locatif) dont le total s'élève à 163 748,70 F ".

Or, ces frais d'étude (concours) consistent en des dépenses nouvelles qui ont pour but de mettre à disposition des biens nouveaux pendant plusieurs années (immeubles locatifs), et non des charges de fonctionnement. Pour précision, ces dépenses sont supérieures à 100 000 F, soit au-dessus de la limite à partir de laquelle les dépenses à caractère d'investissement doivent obligatoirement être activées. En conséquence, ces frais de concours pour la création d'immeubles locatifs auraient dû donner lieu à l'ouverture d'un crédit d'engagement puis être activés (au patrimoine financier).

A cet effet, nous relevons qu'un crédit d'étude de 600 000 F a été voté en date du 24 mars 2014 pour la construction de deux immeubles de logements communaux. Selon les renseignements pris auprès du Secrétariat général de la commune, les frais de concours de 163 748,70 F concernent également ce projet de construction. En activant tant les crédits d'étude, dont le concours, et les crédits de réalisation, les dépenses totales effectuées pour la construction de ces logements seront ainsi clairement activées au bilan de la commune.

Par conséquent, nous vous informons que nous allons procéder à la correction des comptes 2013 par l'activation du montant de 163 748,70 F sous la nature 123 *Immeubles du patrimoine financier*. Pour précision, les comptes 2013 corrigés présenteront donc un excédent de revenus de 30 709,83 F (en lieu et place d'un excédent de charges de 133 038,87 F). Des remarques indiquant les modifications apportées seront insérées dans la décision départementale approuvant lesdits comptes.

Soral - comptes 2013.docx

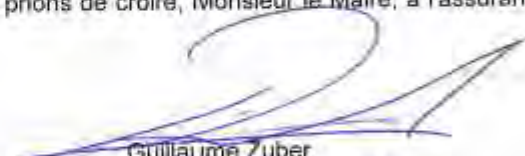
Suite à ces modifications, nous vous saurions gré de bien vouloir :

- comptabiliser également cette modification dans les comptes 2013 de la commune et nous remettre, avant la fin de l'année 2014, un extrait des comptes 2013 modifiés (bilan détaillé ainsi que listings du compte de fonctionnement),
- informer la commission des finances de la modification du résultat du compte de fonctionnement 2013,
- présenter au conseil municipal une délibération pour l'ouverture d'un crédit d'étude complémentaire de 163 748,70 F destiné à ces frais de concours.

En cas de désaccord de votre part avec ce qui précède ou d'observations particulières, nous vous prions de bien vouloir nous en faire part d'ici au 3 octobre 2014 afin que le SSCO puisse se prononcer et transmettre par la suite son préavis quant à l'approbation des deux délibérations mentionnées en objet à la Présidence du DP.

Il va de soi que les membres du SSCO se tiennent à votre entière disposition pour tout renseignement.

En vous remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.



Guillaume Zuber
Directeur

**Rapport de l'organe de révision
à l'intention du conseil municipal
de la commune de Soral**

En ma qualité d'organe de révision, j'ai vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements de la commune de Soral) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au maire et aux adjoints alors que ma mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. J'atteste que je remplis les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Ma révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. J'ai révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, j'ai apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ma révision constitue une base suffisante pour former mon opinion.

Selon mon appréciation, la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements) sont conformes à la loi, au règlement et aux directives du département présidentiel.

Je recommande d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.



Eric Solèr

Genève, le 8 avril 2014

